

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2024
Délibération n°9

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le treize décembre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; VIESSANT Céline ; JEANNE Virginie ; MOUGIN Rémi ; VERNET Laurent ; ALDEBERT Gérard ;

Absents :

Procurations : HERMITTE Jean-Pierre à MOREAU Gaëlle ; ADISSON Frank à BARONNAT Bernard ; MOSSO Véronique à VERNET Laurent ; PRAT Christelle à KIRKYACHARIAN Luc ; GIRAUD Matthieu à COQUILLAT Catherine

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : AVENANT AU MARCHE DE REHABILITATION DES SANITAIRES DU CENTRE ACCUEIL DES ESSARTS

Le 28 juin 2024, le conseil municipal a attribué des marchés pour la réhabilitation des sanitaires du centre accueil des Essarts.

Le lot « maçonnerie – gros œuvre » avait été prévu pour un montant de 2980€ HT. Le devis prévoyait une option de 3 carottages de diamètre 125mm. Ces carottages ont été obligatoires pour la bonne réalisation des ouvrages.

Le montant de l'option est de 690€HT.

Il convient d'établir un avenant pour le paiement de cette option.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Approuve la conclusion d'un avenant à hauteur de 690€HT.

Autorise madame le Maire à signer tous les documents concernant cet avenant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

